

La Météo à l'école

Trois membres du bureau sont allés visiter une classe CM2 de l'école du Poirier-Saint-Martin à Montigny-le-Bretonneux.

L'institutrice, M. LABEUR, qui dirige cette classe d'une trentaine d'élèves a mis sur pied une organisation qui fonctionne très bien.

Les élèves disposent d'un baromètre, d'un abri avec thermomètre enregistreur, thermomètre mini-maxi, hygromètre ainsi qu'un dispositif anémométrique (girouette, anémomètre).

La «station» est ouverte de novembre à juin, les équipes d'observateurs étant composées de deux élèves, renouvelables par moitié chaque semaine.

Les observations, faites en dehors des heures de classe, ont lieu trois fois par jour, à 0830, 1330 et 1630.

En plus des mesures, les élèves notent précipitations, nébulosité... Ils tiennent un tableau des relevés, par quinzaine, lequel est affiché en dehors de la classe.

Périodiquement ils établissent une synthèse de la journée et tentent de déterminer l'évolution du temps avec les moyens dont ils disposent.

Parallèlement une approche des données physiques est faite par l'institutrice.

Il faut noter que M. LABEUR n'est pas un ancien météo; plus simplement il s'intéresse aux choses du temps et aussi à l'astronomie.

Ces efforts méritent d'être encouragés; comme nos météo en herbe éprouvent des difficultés dans l'identification des nuages, nous avons déjà fourni tableaux et diapositives traitant du sujet. Nous poursuivrons cette action par des mini conférences faites par les membres de l'association.

M. LABEUR, dont le nom même est symbolique et prémonitoire, recevra régulièrement notre bulletin dans lequel nous évoquerons encore une action qui peut être citée en exemple.

JH

Clubs météo

Le président de l'AAM, Patrick BROCHET, et son bureau, profitant de leurs possibilités, réelles et potentielles, ont pensé que les Anciens pouvaient contribuer au développement des Clubs météo recommandé par l'Université d'été 1988.

Dans cet esprit, ils proposent les applications pratiques suivantes :

1 - Envoi du bulletin à tous les CDM (centres départementaux de la Météorologie) à partir du numéro 102 de mai 1990. Il a, en effet, été constaté sur place, à Trappes après la journée «portes ouvertes» de juin 1989, que le CDM local était vivement sollicité par les enseignants pour développer chez leurs élèves les connaissances météo et que le chef de centre et son personnel répondaient avec enthousiasme à ces demandes. Si l'exemple de Trappes fait école, il est incontestable que le CDM constitue la cheville ouvrière essentielle de cette formation.

2 - Possibilité de trouver parmi les Anciens des conférenciers, des conseillers ou des consultants si, du moins, les conditions géographiques le permettent. Une quarantaine de membres, répartis à travers la France, sont volontaires pour une telle participation.

3 - Les conditions matérielles de création d'un club n'étant pas évidentes l'AAM envisage :

- a - une information de base, rédigée par P. BROCHET, définissant actions et besoins (résumé en annexe ci-après);
- b - un tableau des prix (avril 1990) des divers équipements dont la validité soit compatible avec les buts visés (annexe);
- c - le dossier ainsi constitué sera communiqué aux CDM, aux volontaires bénévoles et aux demandeurs de tout genre. Il sera disponible sur simple demande.

4 - L'AAM servant d'intermédiaire pour l'achat des équipements aux conditions suivantes :

- a - accord avec deux fournisseurs pour achat du matériel (pas de vente directe aux particuliers);
- b - expédition directe par le fournisseur, sans application de marge;
- c - règlement de la facture par l'AAM, y compris les frais d'envoi;
- d - remboursement par les clubs, ou particuliers, des sommes déboursées (frais d'envoi inclus).

Cette procédure a déjà été appliquée à des particuliers AM. Elle facilite les achats et permet des conditions avantageuses.

5 - Fourniture d ' une aide matérielle limitée : diapositives, planches de nuages, documentation...

6 - Aide éventuelle de la Société Météorologique de France dont le président, M. Chr. PERRIN DE BRI-CHAMBAUT, est également AM.

Toutes ces contributions viennent, bien sûr, en complément des allocations de base pouvant être obtenues auprès des conseils généraux, municipaux, de l'Education nationale ou d'organismes privés.

Pour améliorer ces propositions nous restons ouverts à toutes les suggestions.

Le Bureau

Conseils pour l'installation d'une station climatologique

L'installation, plus détaillée, comporte les paragraphes suivants :

- 1 - Objectif*
- 2 - Mesure de la pression atmosphérique*
- 3 - Mesure des précipitations*
- 4 - Mesure de la température de l'air*
- 5 - Mesure de l'humidité*
- 6 - Mesure du vent (direction, vitesse)*
- 7 - Observation des nuages*
- Annexe documentaire***
 - principe du pluviomètre*
 - croquis d'un abri simplifié*
 - abaque de calcul des humidités relatives*
 - échelle anémométrique Beaufort (simplifiée)*
- détails sur les équipements et documentation (suivant possibilités)*